

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(en milliers de Dinars)

	Du 01/07/2007 au 30/09/2007	Du 01/07/2006 au 30/09/2006	30/09/2007	30/09/2006 (*)	31/12/2006
1 - Produits d'exploitation bancaire	42 921	39 613	128 946	118 293	158 894
Intérêts	34 437	29 705	97 993	86 570	118 313
Commissions en produits	6 157	5 697	17 740	15 230	20 758
Revenu du portefeuille commercial et d'investissement	2 327	4 211	13 213	16 493	19 823
2 - Charges d'exploitation bancaires	14 563	12 317	40 924	35 824	48 568
Intérêts encourus	14 423	12 180	40 603	35 402	48 034
Commissions encourues	140	137	321	422	534
Autres charges					
3 - Produit Net Bancaire	28 358	27 296	88 022	82 469	110 326
4 - Autres produits d'exploitation	83	49	302	191	494
5 - Charges opératoires, dont :	7 164	6 393	22 080	20 797	28 920
Frais de personnel	5 299	5 005	16 260	15 489	20 508
Charges générales d'exploitation	1 865	1 388	5 820	5 308	8 412
6 - Structure du portefeuille au bilan	-	-	141 617	166 906	166 447
Portefeuille titres commercial	-	-	20 723	37 538	38 063
Portefeuille titres d'investissement	-	-	120 894	129 368	128 385
7 - Encours net des crédits (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	1 628 563	1 454 505 (*)	1 480 715
8 - Encours des dépôts, dont :	-	-	1 462 814	1 223 252	1 217 291
Dépôts à vue	-	-	462 098	427 012	397 322
Dépôts d'épargne	-	-	380 942	356 957	364 344
9 - Emprunt et ressources spéciales au bilan	-	-	184 275	205 778	200 833
10 - Capitaux propres apparaissant au bilan	-	-	299 900 (**)	276 516 (**)	316 400

(*) Les données de Septembre-2006 ont été actualisées pour tenir compte des provisions définitives constatées fin 2005

(**) hors résultat net de la période

BANQUE DE TUNISIE
NOTES EXPLICATIVES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2007

1 - Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

La Banque de Tunisie est un Etablissement de crédit au capital de 75.000.000 dinars. Elle est régie par la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie, notamment les circulaires n° 91/24 du 17/12/1991 et n° 93/08 du 30/07/1993.

2 - Principes comptables appliqués :

Les indicateurs d'activité de la Banque de Tunisie sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1 Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts sont constatés aux comptes de résultat en assurant la séparation des périodes. Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Les intérêts cessent d'être comptabilisés au moment de la constatation du caractère douteux des créances sur lesquelles se rapportent ces intérêts.

L'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 (et 5) définies dans le paragraphe précédent ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat.

2.2 Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Septembre 2007. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/09/2007.

2.4 Encours des crédits

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur des créances douteuses. Ces provisions ne tiennent pas compte de la dotation de la période.

2.5 Encours des dépôts

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6 Emprunts et ressources spéciales

Les ressources spéciales sont composées de ressources budgétaires et extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

2.7 Capitaux propres

Les capitaux propres présentés dans ces indicateurs tiennent compte du résultat net annuel et de la répartition de ce résultat effectuée courant la période.

3 - Faits marquants du 3^e Trimestre 2007

Au 30 septembre 2007, l'activité de la Banque de Tunisie a été marquée par les faits suivants :

- une augmentation des crédits à la clientèle net des provisions constituées à la fin de l'exercice 2006, au taux de 12% par rapport à la même période 2006.
- les dépôts de la clientèle ont continué à augmenter pour atteindre 1.463 millions de dinars au 30/09/2007, soit une progression de 19,6% par rapport au 30/09/2006.
- le portefeuille titres d'investissement est en baisse de 6,6% par rapport à fin septembre 2006 suite à l'acquisition de nouvelles participations et la cession d'anciennes lignes.
- Le portefeuille titres commercial a baissé de 16.8 millions de dinars suite à la cession des bons du trésor à la clientèle.
- les produits d'exploitation bancaire sont en progression de 9% entre septembre 2006 et septembre 2007 grâce notamment aux revenus des crédits qui ont augmenté de 13,2% et des produits des services qui ont augmenté de 16,5% par rapport à la même période de 2006.
- une évolution du produit net bancaire de 6,7%.
- Les frais généraux continuent à être bien maîtrisés et ont évolué de 6,2% entre septembre 2006 et septembre 2007.
- Les indicateurs arrêtés au 30 septembre 2006 et au 31/12/2006, publiés respectivement en octobre 2006 et janvier 2007, ont été actualisés pour tenir compte notamment des provisions définitives constituées à la fin de chaque période comptable.